



## COMMUNIQUE

### **Accompagner les proches touchés par la maladie de Parkinson**

La maladie de Parkinson touche aujourd'hui 200 000 personnes en France. Avec une forte prédominance chez les retraités à partir de 65 ans, cette affection neurodégénérative concerne les malades mais touche et démunit également leurs proches.

Le Conseil des sages de la Ville de Cahors a été contacté par une famille cadurcienne concernée par la maladie, pour l'alerter de l'absence de structures associatives dans le Lot en capacité à les soutenir et à les informer. Or les familles, les aidants et les malades ont besoin de s'organiser, de se rassembler – au-delà des prises en charges hospitalières – pour échanger sur les difficultés rencontrées.

L'association Agir pour mieux vivre dont ces problématiques constituent leur cœur d'actions, propose d'accompagner les familles pour les aider à se former, se structurer et à se fédérer. Soutenue par le Conseil des Sages, l'association cadurcienne cherche à mobiliser les familles motivées. Il s'agit de répondre positivement à un vide administratif, social et humain dans l'intérêt des malades et de ceux qui les accompagnent.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à laisser vos coordonnées à l'Agir pour mieux vivre au 05 65 35 11 51 ou sur [contacts@agirpourtmeuxvivre.org](mailto:contacts@agirpourtmeuxvivre.org). Vous pouvez également contacter le CCAS au 05 65 53 30 40 ou le Conseil des sages, Hôtel de Ville de Cahors, 73 boulevard Gambetta, 46000 CAHORS.